

ASSOCIATION BESIDE LABEL

**C/O Maison des Initiatives Etudiantes
50 Rue des Tournelles**

75003 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

GUERRAZ AUDIT CHAMBÉRY

128 rue Lamartine
73000 Chambéry
Tél. 04 79 96 22 82
Fax 04 79 96 22 79

COFIDEST.COM



ASSOCIATION BESIDE LABEL
C/O MIE
50 rue des Tournelles
75003 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association BESIDE LABEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BESIDE LABEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N -1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Chambéry, le 30 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Pour la SAS GUERRAZ AUDIT

Marie GINOLLIN



Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BESIDE LABEL	exercice N clos le		N -1
	31/12/2023	Net 3	
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE *			
Immobilisations incorporelles	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de recherche et développement *	AD	AE	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	15
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et Acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	15
ACTIF CIRCULANT			
Stocks *	BL	BM	
Matières premières, approvisionnements	BN	BO	
En cours de production de biens	BP	BQ	
En cours de production de services	BR	BS	
Produits intermédiaires et finis	BT	BU	
Marchandises	BV	BW	
Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	228
Clients et comptes rattachés (3) *	BZ	CA	
Autres créances (3)	CB	CC	
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	
Valeurs immobilières de placement (dont actions propres...)	CF	CG	77 785
Disponibilités	CH	CI	
Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	78 013
TOTAL (III)	CJ	CK	78 013
Comptes de régularisation	CL		
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (IV)	CM		
Primes de remboursement des obligations (V)	CN		
Ecart de conversion actif *	CO	1A	
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	78 028
			78 028
			6 320

BESIDE LABEL		Exercice N		Exercice N -1	
		31/12/2023		31/12/2022	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,....	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 752	5 729	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 992	23	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	19 744	5 752	
	autres fonds	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO	-	-	
Provisions pour risques		DP			
Provisions et charges	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	-	-	
	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
DETTES (4)	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24	568	
	Dettes fiscales et sociales	DY	79		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB	58 181		
	TOTAL (IV)	EC	58 284	568	
Compte régul.	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	78 028	6 320	
	Ecart de conversion passif *	ED			

BESIDE LABEL		Exercice N		31/12/2023		Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
						31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises *	FA		FB		FC		
	Productions vendues I biens *	FD	0	FE		FF	0	
	I services *	FG	16 283	FH		FI	16 283	
	Chiffre d'affaires nets *	FJ	16 283	FK	0	FL	16 283	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	109 479	
	Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (dont cotisations) (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	125 761
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	96 777	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	364	
	Salaires et traitements *					FY	9 364	
	Charges sociales (10)					FZ	6 454	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations I Dotations aux amortissements *					GA	
		I Dotations aux provisions *					GB	
		Sur actif circulant ; dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	885	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	113 844
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - III)						GG	11 917	
Opérations communes	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 142	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	198	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 142	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	260	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs immobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	260	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	882	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 799	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	1 192	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD	1 192
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)					HE	0	
	Charges exceptionnelles sur opération capital *					HF	1 824	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	0	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	1 192	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	128 095	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	114 104	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)						HN	13 991	
							23	

ANNEXE COMPTABLE

PRESENTATION

L'objet social de l'association est : la création, l'accompagnement, la production, et la diffusion de projets de musiques actuelle, l'accompagnement et le conseil en matière de montage de projets liés aux domaines pré-cités, la mutualisation des ressources (réseau, expertise) d'associations et de personnalités dont les intérêts et activités sont tournées vers les actions pré-citées, la découverte de nouveaux talents musicaux, la rencontre et l'élargissement du public, la communauté d'artistes et plus généralement toutes activités annexes, connexes ou complémentaires y compris commerciales susceptibles de favoriser la réalisation de l'objet social.

Effectif : 0 salariés permanents

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

58 181 € de produits constatés d'avance. 70% d'avance de subventions pour le projet Hip Hop Vibes dans le cadre des olympiades culturelles du Crous et l'organisation du tremplin Pulsations du Crous. Enfin 3 089 € de subvention de la Sorbonne Nouvelle sur 6 178 € comptabilisés en 2024 pour le projet Jamspace à cheval sur les deux exercices.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE COMPTABLE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- Des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées ;
- Option de traitement des charges financières : Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement	Autres postes d'immobilisations et de développement incorporelles	TOTAL		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Installations techniques,	Inst. générales, agencés & aménagés construct. matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				15
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement	& développ.			
	Autres postes d'immob.	incorporelles			
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
	Inst. techniques,	Inst. gal. agen. amé. cons matériel & outillage indust.			
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				15
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					15
TOTAL GENERAL					

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels				
	Inst. générales agencem.				
Autres immobs corporelles	amén. Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Terrains							
d'établissement commercial immobs incorporelles							
TOTAL							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
<u>Inst. agenc. et amén.</u>							
<u>techn. mat. et outillage</u>							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Inst. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE COMPTABLE

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	SITUATIONS	ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
	Inst. techniques matériel et outillage industriels				
	Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
	Titres mis en équivalence				
Immobs financières	Titres de participations				
	Autres				
	TOTAL				
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL				

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
IMMOBILISÉ	Créances rattachées	à des participations			
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations	financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux	ou litigieux			
	Autres créances	clients	228	228	
	Créances rep. titres	prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes	rattachés			
	Sécurité sociale	et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	Impôts sur les bénéfiques			
	coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
	Charges constatées d'avance				
		TOTAUX	228	228	
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
(1)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3)		Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

Le commissaire aux comptes
GUERRAZ AUDIT

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	24	24		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	79	79		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées Autres				
publiques impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	113	113		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE COMPTABLE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	58 181
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	58 181

Les produits constatés d'avance correspondent à la part des subventions perçues d'avance.

ANNEXE COMPTABLE

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautions, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						
ENGAGEMENTS REÇUS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautions, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						